

PROCES-VERBAL

CR Formation

Réunion du : vendredi 28 septembre 2018 – 09h30

Lieu : Ligue de Bretagne de Football, MONTGERMONT (35)

Présents : Mesdames C. LE ROUX, M. ORAIN, S. ORAIN, Messieurs G. ALLANOU, P-Y. AUBERT, J. AUBRY, Y. BAZY, M. BLOUIN, L. DAGORNE, M. DELEON, R. FEMENIA, G. LE ROY, J. LE VIOL, P. LE YONDRE, J-P. LORGEUX, H. MALARD, B. MARTIN, G. MARTIN, P-Y. NICOL, A. TOUZE, J. YVENOU

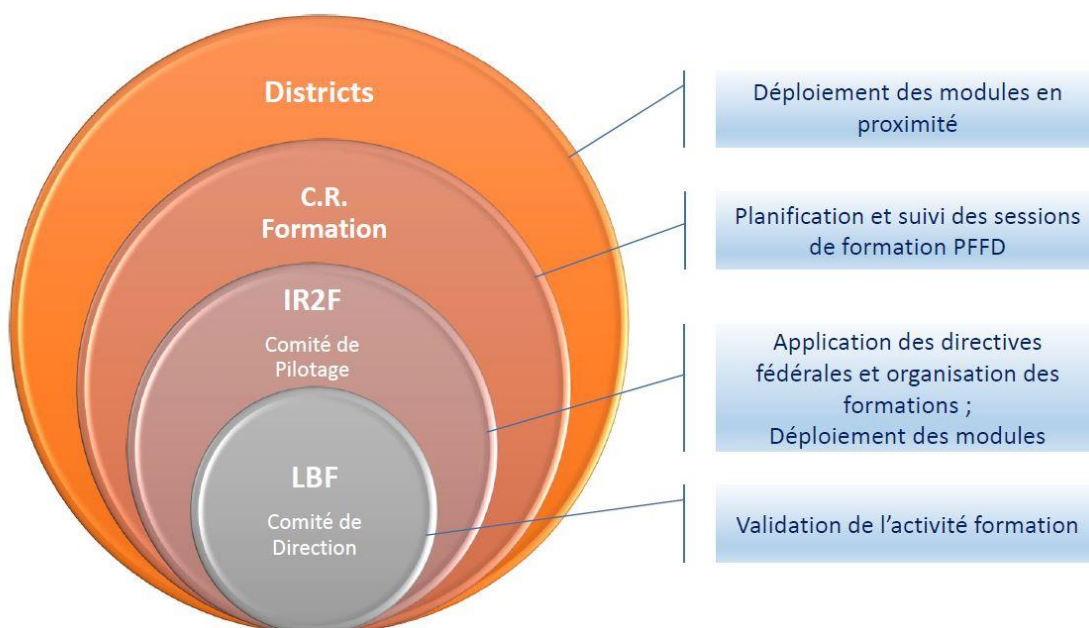
Excusés : Madame N. FAUBERT, Messieurs M. BOUGER, Rémi BOULC'H, T. BRIAND, J-C. HILLION, M. LE CORNEC, Y. LE MOING, G. LECOZ, R. MOULIN, A. OLLIVIER HENRY, A. TOULEMONT

Absents : Madame K. NEVEU THOMAS, L. BERNUZEAU

Ouverture de la réunion par Rémy FEMENIA, élu formation de la Ligue de Bretagne de Football et Président de la C.R. Formation.

1 - PRESENTATION DU PFFD

A – Organisation de l'activité de formation



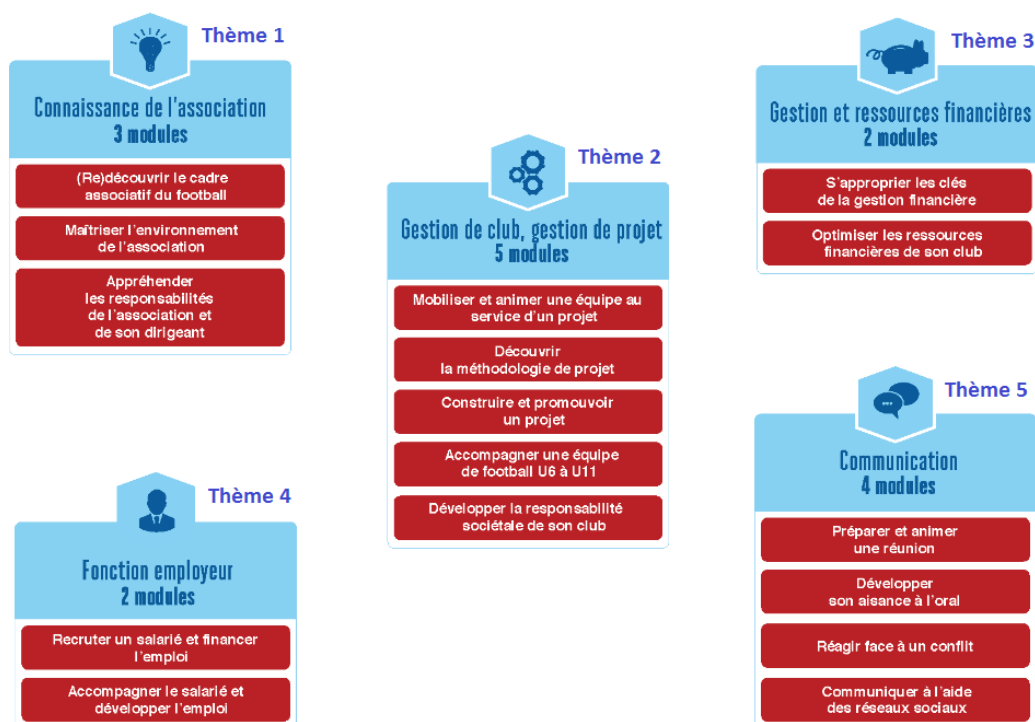
B – Le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD)

a – Les objectifs

Les objectifs et moyens de mise en place du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD) sont divers :

- Proposer des formations attractives en lien avec la politique fédérale et les besoins identifiés des dirigeants pour répondre à l'enjeu de structuration et d'encadrement des clubs de demain ;
- Déployer des équipes de formateurs de dirigeants sur tout le territoire ;
- Des contenus de formation attractifs et modernes pour tous les publics et tous les clubs :
 - o approche pédagogique uniforme, interactive et participative ;
 - o création de kits de formations «clé en main» pour chaque module de 4h.

b – Les thèmes et modules



c – Se former aux contenus et à l'animation d'une formation

L'IFF propose deux types de formations :

- l'une pour se former à l'animation d'une session de formation ;
- l'autre pour vous approprier le contenu pédagogique d'un module.

En ce qui concerne les contenus des modules, l'IFF favorise l'accompagnement des formateurs Ligue et Districts lors d'une session de formation à destination des clubs.



2 - PLANIFICATION DES SESSIONS DE FORMATION DU PFFD

A – Bilan de la saison 2017/2018

Thème – module	Date	Public destinataire	Nombre de stagiaires
<u>Fonction Employeur</u> Recruter un salarié et financer l'emploi	27 janvier 2018	Clubs de Ligue	14
<u>Gestion et ressources financières</u> S'approprier les clefs de la gestion financière	24 février 2018	Clubs du District 22	10
<u>Fonction Employeur</u> Recruter un salarié et financer l'emploi	7 avril 2018	Clubs de Ligue	8
<u>Fonction Employeur</u> Accompagner le salarié et développer l'emploi	28 avril 2018	Clubs de Ligue	9
<u>Gestion et ressources financières</u> S'approprier les clefs de la gestion financière	26 mai 2018	Clubs du District 35	3

B – Planification de la saison 2018/2019

a – Les formateurs désignés initialement

THEME 1 : Connaissance de l'association

Guy MARTIN
Joël YVENOU
Pierre-Yves NICOL
Marcel DELEON
Gérard LE ROY
Alain TOUZE

THEME 2 : Gestion de club, gestion de projet

Guillaume ALLANOU
Guy LECOZ
Mathieu BLOUIN
Mickael BOUGER
Jean-Pierre LORGEUX

THEME 3 : Gestion et ressources financières

Rémy MOULIN
Thierry BRIAND
Rémi BOULCH
Christine LE ROUX
Jacques AUBRY
Bernard MARTIN
Pierre-Yves AUBERT
Hubert MALARD

THEME 4 : Fonction Employeur

Philippe LE YONDRE
Yves BAZY
Jean LE VIOL
Jean-Pierre LORGEUX

THEME 5 : Communication

Rémy FEMENIA
Nathalie FAUBERT
Stéphanie ORAIN
Mathieu LE CORNEC
Yves LE MOING



Madame Christine LE ROUX souhaite intégrer l'équipe de formateurs du thème 4 « Fonction Employeur ». A cet effet, elle participera aux prochaines sessions de formations des modules 1 et 2 en tant que stagiaire afin de s'approprier de contenu de ces formations.

Madame Stéphanie ORAIN souhaite intégrer l'équipe de formateurs du thème 2 « Gestion de Clubs, gestion de projet ». Même procédure que ci-dessus pour se former aux contenus des différents modules.

Les kits pédagogiques de ces thèmes leurs seront transmis dans les meilleurs délais.

b – Le calendrier prévisionnel de formation (travaux de groupes)

Thème 1 : Connaissance de l'association

Module 1 : (Re)découvrir le cadre associatif du football

- District 29 : le 8 juin 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : G. MARTIN et J. YVENOU
- District 35 : le 17 novembre 2018 / ouverts à tous les clubs / formateur : M. DELEON

Thème 2 : Gestion de Club, gestion de Projet

Module 2 : Découvrir la méthodologie de projet

- District 35 : le 26 janvier 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : M. BLOUIN, L. BERNUZEAU

Module 3 : Construire et promouvoir un projet :

- District 22 : le 8 décembre 2018 / clubs de N3, R1 et R2 / formateurs : G. ALLANOU et G. LE COZ

Module 4 : Accompagner une équipe de football U6 à U11

- District 22 : les 8, le 15 et 22 décembre 2018 / ouvert à tous les clubs / formateurs : G. ALLANOU, G. LE COZ, Rémy FEMENIA, Pierre-Yves NICOL
- District 29 : le 8 décembre 2018 / ouverts à tous les clubs / formateurs : J. YVENOU, J. LE VIOL, G. MARTIN
- District 35 : le 29 octobre, les 5, 12, 19 et 26 novembre, les 1^{er} et 8 décembre 2018 / ouverts à tous les clubs / formateurs : M. DELEON, S. ORAIN, L. BERNUZEAU
- District 56 : le 24 novembre 2018, le 16 mars et le 20 avril 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : M. BOUGER, J-P. LORGEUX, A. TOUZE

Thème 3 : Gestion et ressources financières

Module 1 : S'approprier les clefs de la gestion financière

- District 22 : le 12 décembre 2018 / ouvert à tous les clubs / formateurs : T. BRIAND, R. MOULIN
- District 29 : le 19 janvier 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : R. BOULCH, C. LE ROUX
- District 35 : le 17 novembre 2018 : ouvert à tous les clubs / formateurs : B. MARTIN, J. AUBRY
- District 56 : le 24 novembre 2018, le 16 mars et le 20 avril 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : H. MALARD et P-Y. AUBERT



Thème 4 : Fonction Employeur

Module 1 : Recruter un salarié et financer l'emploi

- District 22 : le 2 mars 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : Y. BAZY et P. LE YONDRE
- District 29 : le 23 mars 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : J. LE VIOL et P. LE YONDRE
- District 35 : le 15 décembre 2018 / ouvert à tous les clubs / formateurs : P. LE YONDRE et Y. BAZY

Module 2 : Accompagner le salarié et développer l'emploi

- District 29 : le 27 avril 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : J. LE VIOL et P. LE YONDRE
- District 35 : le 2 février 2019 / ouvert à tous les clubs / formateurs : P. LE YONDRE et Y. BAZY

Thème 5 : Communication

Module 1 : Préparer et animer une réunion

- District 22 : le 27 avril 2019 / ouvert à tous les clubs / formateur : R. FEMENIA

Lieux de formations prévus :

- District 22 : siège du District, sauf « accompagnateur d'équipes » en sectoriel
- District 29 : LE FAOU
- District 35 : siège du District, sauf « accompagnateur d'équipes » en sectoriel, voire siège de la LBF si manque de disponibilité de salle au District
- District 56 : à définir

Ce prévisionnel est mis sous forme de calendrier et sera publié sur les sites internet de la Ligue et des Districts après validation par les formateurs désignés.

Le 19 octobre 2018 (18h30 – 22h30), une réunion est programmée au siège du District des Côtes d'Armor pour travailler sur l'adaptation du module « Accompagner une équipe de football U6 à U11 » aux équipes seniors.



3- ORGANISATION ET GESTION D'UNE SESSION DE FORMATION DU PFFD

A – Les formalités administratives

Le Comité de pilotage de l'IR2F, lors de sa réunion du 18 juin 2018 a validé la nouvelle organisation de fonctionnement Ligue / Districts, suite à la régionalisation des formations.

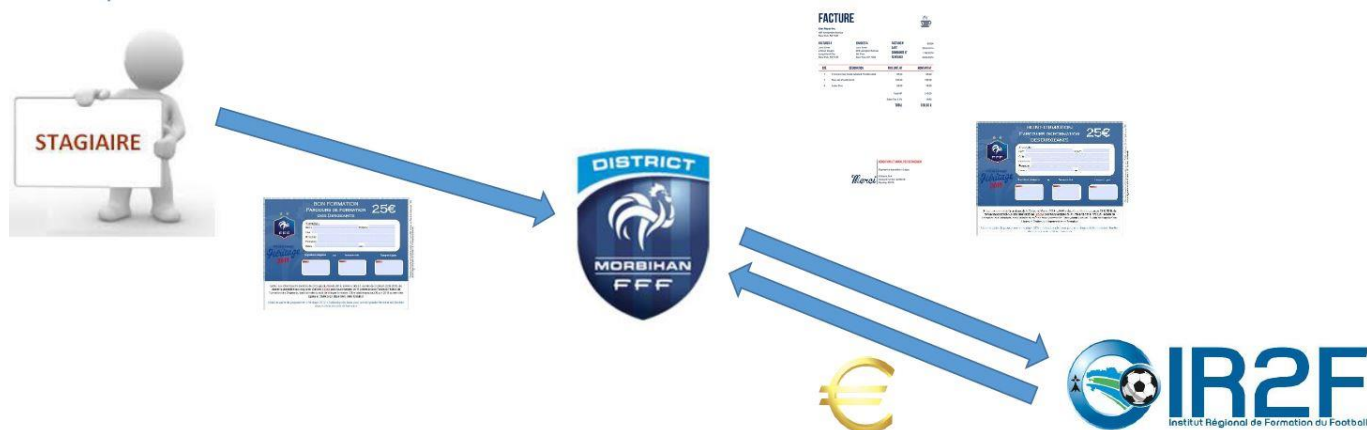
(Les documents types seront transmis aux Districts : base de données Excel, fiche d'inscription, convocation, feuille d'émargement, attestation de formation, questionnaire d'évaluation)

- Démarche d'inscription pour le stagiaire : Le stagiaire transmet au District sa fiche d'inscription accompagnée d'un bon formation « dirigeant » à 25€. L'inscription n'est validée et le stagiaire convoqué à la session de formation qu'après réception de ces éléments ;
- Application du tarif de formation suivant (frais pédagogiques) : 25 €
- Facturation des formations :
A l'issue de la formation, le District transmet à l'IR2F les règlements de la formation (bons formations) ainsi que tout élément permettant à l'IR2F le suivi des formations sur le territoire Breton (notamment la base de données Excel, feuilles d'émargement et questionnaires d'évaluation). L'IR2F saisit les règlements et prépare la facturation.
- Formateurs : Les Districts devront faire appel aux formateurs désignés dans le cadre du PFFD pour dispenser les modules de formations sur leur territoire. Ces formateurs possèdent les contenus pédagogiques des modules pour lesquels ils ont été désignés. Charge à eux et aux Districts de préparer chaque session de formation sur le plan pédagogique (préparation des supports pour les stagiaires, etc...).

B – La logistique

La Ligue ou le District assure la réservation de salles, de repas et tout autre besoin lié à l'organisation de la formation et à l'accueil des stagiaires.

C – Le point financier



4 - DIVERS

A - Facturation des sessions de formations organisées en District à l'IR2F

Il est suggéré qu'un barème de 10% soit retenu par l'IR2F sur l'ensemble des produits liés à l'organisation d'une formation du PFFD. La facturation ainsi effectuée par le District devra donc être à hauteur de 90% de ces produits et les charges être couvertes par cette somme.

Exemple :

*Pour une formation modulaire de 4h avec participation de 15 stagiaires : $15 \times 25\text{€} = 375\text{€}$
 $375 \times 90\% = 337,50\text{€}$*

La facturation adressée à l'IR2F ne devra pas dépasser 337,50€.

B – Formation de formateurs : Gestion de conflits

L'Institut de Formation du Football propose aux Ligues et aux Districts une formation de formateurs au module « Réagir face à un conflit » du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants. A cet effet, l'IFF organisera avec l'IFMAN (Institut de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente), une session les 22 et 23 novembre prochains à Clairefontaine.

Cette formation a pour objectif de permettre aux personnes qui souhaiteraient devenir formatrices sur ledit module d'acquérir toutes les compétences et le savoir-faire en la matière. Il est à noter que cette formation de formateurs constituera un prérequis obligatoire pour pouvoir dispenser le module par la suite au sein des Ligues et des Districts. De plus, les futurs formateurs devront :

- avoir de l'expérience dans l'animation et l'encadrement de groupe ;
- être capable de faire face à un conflit, avoir de très bonnes connaissances des acteurs du football, du contexte local, de la nature et des différents types d'incidents ;
- connaître les outils existants sur leur territoire.

Si vous êtes intéressé par ce module (module 4 du Thème « Communication »), merci de le faire savoir à Maryon ORAIN.

C – Contacts

IR2F Ligue de Bretagne de Football :

Maryon ORAIN : 02.99.35.44.62, irff@footbretagne.fff.fr

IFF Fédération Française de Football :

Fiona DIVARDJIAN : 01.44.31.73.36, fdivardjian@fff.fr

Président de la Commission : Rémy FEMENIA
Procès-Verbal : Maryon ORAIN

